

Mont Brome 2023-2027



PORTRAIT

7 262 ha Territoire d'action

479,3 ha Milieux naturels protégés

72,7 ha Réserves naturelles reconnues

13 Espèces en péril

73,7 % Milieux forestiers

2,0 % Milieux humides

4,1 % Milieux ouverts

99 km Cours d'eau

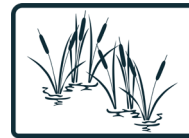


Coalition des Montérégiennes

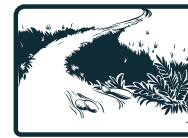
CE QUI EST À PROTÉGER



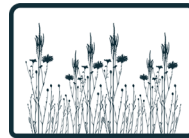
FORÊTS



MILIEUX HUMIDES



HABITATS AQUATIQUES ET RIVERAINS



MILIEUX OUVERTS



ESPÈCES FAUNIQUES EN SITUATION PRÉCAIRE



ESPÈCES FLORISTIQUES EN SITUATION PRÉCAIRE

LES PRESSIONS RENCONTRÉES



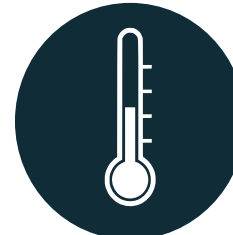
DÉVELOPPEMENT résidentiel et commercial



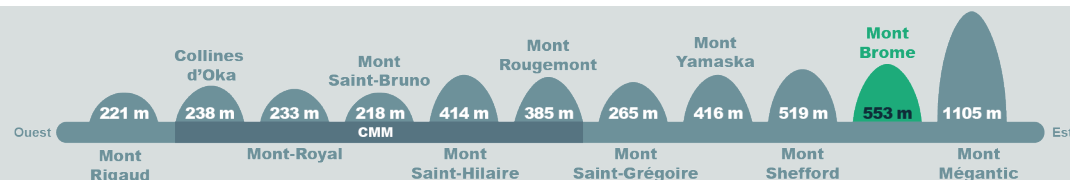
ACTIVITÉS récréatives et développement touristique



CORRIDORS de transport et de services



CHANGEMENTS CLIMATIQUES et POLLUTION



ORGANISMES RESPONSABLES



Ce projet a été réalisé dans le cadre du Projet de partenariat pour les milieux naturels de Conservation de la nature Canada (CNC), pour lequel CNC a reçu une aide financière de plus de 53 M\$ du gouvernement du Québec.

En 2027...

- Les règlements municipaux favorisant la protection de la biodiversité ont été adoptés.
- 500 ha de plus ou 20 % de milieux naturels ont été acquis à des fins de protection.
- Les gestionnaires de sentiers (municipalités ou organisations) appliquent les meilleures pratiques dans l'implantation et l'entretien de leur réseau de sentiers récréatifs.
- Les gestionnaires de la voirie municipale et provinciale appliquent les meilleures pratiques de gestion environnementales des fossés et des ponceaux
- Les sites de ponte de la tortue des bois sont connues et des mesures de protection ont été mises en place
- Et cinq autres objectifs, pour un total de...

10 grands objectifs à atteindre...

grâce à **10** stratégies

- Amélioration de la réglementation municipale (implantation des résidences, remblai, déblai, protection des rives, abattage d'arbre)
- Acquisition de propriétés à des fins de conservation à perpétuité
- Planification, aménagement et gestion des sentiers récréatifs
- Amélioration des pratiques de voirie (passages de petite faune)
- Protection des sites de ponte des tortues
- Et 5 autres...

permettant de réaliser **22** actions dont...

- Documenter et/ou proposer des libellés de règlements;
- Protéger 500 ha de milieux naturels sur le mont Brome ou son piedmont;
- Informer les gestionnaires de sentiers des meilleures pratiques dans l'implantation et l'entretien de leur réseau de sentiers récréatifs;
- Faire un suivi de l'état des sentiers et identifier des mesures correctives pour minimiser la dégradation du milieu naturel;
- Identifier les sites potentiels à l'implantation de passages pour la petite faune, notamment des tortues et partager cette information aux autorités concernées.